

N° 1

Mise en place d'une zone de covoiturage

Résumé : Il est proposé de matérialiser une zone de covoiturage qui sera installée sur le parking du terrain de foot.

Coût : 1 000 €

Zone géographique : Sur le parking du terrain de foot



Descriptif technique :

Afin de sécuriser, faciliter, fédérer et amplifier la pratique du covoiturage sur la commune, il est indispensable d'aménager et signaler une aire de covoiturage. Le fait de matérialiser cette aire de covoiturage est également un important vecteur de communication, qui permet une valorisation aux yeux de tous de cette pratique de mobilité durable.

Le projet citoyen porte sur la pose de 3 panneaux sur la route de Maulévrier et sur le parking du terrain de foot.

Une démarche complémentaire sera mise en place sur la promotion de l'application Karos qui est l'outil promotionné par la Région des Pays de Loire et Cholet Bus avec des aides financières accordées aux utilisateurs.